

MAIRIE DE BASSE-HAM

République Française
Département de la Moselle



DECISION DU MAIRE
N°2023/031/D du 14/12/2023
Marché de travaux Rénovation
extérieure salle des fêtes Lot 3 Bis
ossature secondaire

Le Maire de BASSE-HAM,

- VU les articles L.2122-22, L.2131-2 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la délibération 2020/306 du 29 mai 2020 portant délégation du Conseil Municipal au Maire,
- VU le budget principal de la commune pour 2023,
- VU le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1 et R-2123-1 1°,
- VU la consultation relative aux travaux de réalisation d'une ossature secondaire dans le cadre de l'opération globale de rénovation extérieure de la salle des fêtes

Décide :

- de signer avec l'entreprise ERTCM un marché de travaux d'un montant de 94.406 € HT correspondant au lot 03 Bis – Charpente Métallique – Ossature secondaire

Cette décision sera communiquée lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Le Maire :

Bernard VEINNANT



Mise en ligne le : 14/12/23

